

la chose puisse paraître étrange dans une telle assemblée, il a gardé jusqu'à ses dernières années un intérêt vivace pour les classiques. C'était un avocat distingué: il avait mérité la médaille d'or quand il fut appelé au barreau. Sa compétence dans les affaires commerciales était hors de l'ordinaire.

Au début de sa carrière, il s'attira l'attention des principaux hommes d'affaires de Toronto. Depuis, il a marché de succès en succès. Son jugement était d'une exceptionnelle justesse, égale au moins à celle de tout autre, à ma connaissance. Il s'intéressait à tout; il avait voyagé et il possédait des convictions très fortes. Il avait foi dans le gouvernement par les partis; dans sa première jeunesse, il fit des sacrifices pour son parti que bien peu ont connus ou ne comprendraient probablement pas. Il était très dévoué à son parti et, sa santé déclinant, il continua néanmoins à remplir ses devoirs ministériels, alors qu'il aurait dû, normalement, se démettre de ses fonctions. Je comprenais les difficultés que présente l'administration du ministère dont il avait charge. Bien que, parfois, on pût croire que cette administration n'attirait pas la sympathie du public, aucun homme d'affaires ne se rendait mieux compte des ennuis qu'éprouvaient les hommes d'affaires à ce sujet. Au conseil, son jugement était précieux. Ses vastes connaissances et sa grande habileté lui permettaient de contribuer pour beaucoup à la solution de questions administratives.

Notre groupe déplore la perte d'un collègue aimé et distingué qui, pendant de nombreuses années, a subi toutes les vicissitudes du parti que j'ai l'honneur de diriger. Si un homme a servi son pays sans égard pour sa santé, son bien-être ou son bonheur, cet homme fut bien Edmond Baird Ryckman. Il a disparu, vous ne l'ignorez pas, quelques semaines à peine après avoir abandonné son portefeuille. Nous nous étions séparés de lui avec regret; nous pleurons maintenant sa disparition comme je ne saurais l'exprimer. Mes honorables collègues, quelles que soient leurs attaches politiques, mais qui ont eu l'avantage de le connaître, de se rendre compte de ses vastes connaissances en littérature et en tout ce qui, dans la conversation, rend un homme cher à un autre, ceux-là se joindront à moi pour vous prier, monsieur l'Orateur, de présenter à sa famille et à la famille de l'honorable député dont le siège se trouvait à votre gauche notre plus profonde sympathie dans leur profond chagrin.

Le très honorable W. L. MACKENZIE KING (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire exprimer au premier ministre mes remerciements et ceux de l'opposition

[Le très hon. M. Bennett.]

officielle pour la sympathie qu'il nous a témoignée à l'occasion de la mort de notre collègue, M. T. M. Cayley, ancien député d'Oxford-Sud, et pour l'hommage qu'il a rendu à sa mémoire.

Je lui exprime, ainsi qu'au parti conservateur et plus particulièrement aux ministres, la sympathie de l'opposition officielle, et l'expression de ma sympathie personnelle, à l'occasion de la perte qu'ils ont subie du fait de la mort de M. Ryckman qui, jusqu'à ces derniers temps, faisait partie du cabinet et qui avait aussi fait partie d'un gouvernement conservateur antérieur.

Feu le député d'Oxford-Sud et feu le représentant de Toronto-Est étaient tous deux malades, à la dernière session. Nous espérons que tous deux pourraient recouvrer leur santé, mais nous ne pouvons dire que leur départ a été imprévu.

M. Cayley était de beaucoup le plus jeune des deux, puisqu'il n'avait que cinquante-cinq ans au moment de sa mort. De même, il s'occupait de politique et faisait partie de la Chambre depuis bien moins de temps, puisqu'il devint député d'Oxford-Sud en 1926, ayant été réélu à ce poste en 1930. Sa carrière politique, bien que brève, avait déjà donné de grandes promesses.

Il était natif du comté d'Oxford. Les électeurs de cette région l'avaient élu surtout en reconnaissance du fait qu'il avait consacré sa vie à défendre les intérêts de sa région, laquelle était sa petite patrie comme celle de ses parents. Presque toute sa vie, il a été de l'avant dans tous les mouvements ayant trait à la politique, la religion ou l'éducation, ou destinés à servir les intérêts de l'agriculture, du commerce, des anciens combattants ou des sociétés de secours mutuels.

Bien que n'ayant fait partie du Parlement que pendant deux sessions, M. Cayley, comme le premier ministre vient de le dire, faisait bonne figure dans ses délibérations. Il avait l'esprit clair et la parole éloquente, avec plus qu'une teinte d'humour. L'expérience acquise comme instituteur, car il avait consacré plusieurs années à l'enseignement, de même que ses connaissances spéciales en matière d'assurances et d'autres activités dans le monde des affaires apportaient un certain ton d'autorité à ses propos lorsqu'il prenait part à nos discussions, et ses observations étaient invariablement marquées au coin de la modération et de l'indulgence. Quant à l'accomplissement de ses devoirs en qualité de député à la Chambre des communes, il n'y avait pas d'homme plus consciencieux, plus digne de confiance, ni plus loyal envers son parti et son chef. Son caractère était des plus aimables, et il jouissait de l'amitié et de l'estime